

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 20 (1970)

Heft: 3

Buchbesprechung: Le mouvement chrétien-social dans le Jura bernois. De "Rerum novarum" à "Mater et magistra" 1891-1961 [Bernard Prongué]

Autor: Vuilleumier, Marc

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Es scheint Im Hof nicht ganz leicht gefallen zu sein, den «Philosophen und Menschenfreund» abschließend zu würdigen, und dem Rezendenten fällt es noch schwerer, wohl vor allem deshalb, weil Iselin letztlich eben doch keine scharf umrissene, starke und entschiedene Persönlichkeit war, sondern, natürlich auch gezwungen durch die Umstände der Zeit wie seiner persönlichen Stellung, ein eher stiller Mensch der Bücher, des Briefwechsels, des Selbstgesprächs im Tagebuch, mehr Reflektor als Leuchtturm. Und doch wirkte sein Erbe, wie Im Hof sehr schön nachweist, allenthalben weiter, vorab natürlich in Basel, dessen Polis im 19. Jahrhundert von Iselinschem Gedankengut entscheidend mitgeprägt geworden ist.

Basel

Andreas Staehelin

BERNARD PRONGUÉ, *Le mouvement chrétien-social dans le Jura bernois. De «Rerum novarum» à «Mater et magistra» 1891–1961*. Fribourg, Editions universitaires, 1968. In-8°, 374 p. (Etudes et recherches d'histoire contemporaine, 1).

Ecrire l'histoire d'un mouvement est difficile, surtout quand il ne s'est pas cristallisé en une organisation unique mais que, comme c'est le cas ici, il s'est plus ou moins bien incarné en de multiples associations de nature diverse et de durée variable, dont les activités se recoupaient souvent. A cette première difficulté s'ajoute que le mouvement s'insère dans un ensemble dont l'histoire n'était pas écrite au moment de la parution du livre. En effet, ni le mouvement chrétien-social sur le plan romand, jusqu'à la parution récente de l'ouvrage du professeur Ruffieux (auquel B. Prongué a d'ailleurs largement collaboré), ni la vie politique et sociale du Jura bernois durant ces 70 dernières années n'ont été sérieusement étudiées.

Obligé d'esquisser une histoire du mouvement romand à cause de ses répercussions sur le Jura, l'auteur n'a pas toujours réussi à l'intégrer organiquement à son sujet, d'où des redites et des chevauchements chronologiques qui nuisent à l'ordonnance du livre. Ce même défaut apparaît dans l'histoire des différentes organisations jurassiennes. De plus, l'auteur oublie trop souvent que ses lecteurs ne sont pas aussi familiarisés que lui avec tous ces courants et organisations du catholicisme romand. Le trop grand nombre de passages allusifs, l'absence des précisions et des rappels indispensables, un abus manifeste des sigles rendent la lecture de l'ouvrage difficile.

Défaut d'autant plus regrettable que la matière en est d'une grande richesse et que l'auteur fait montre d'une finesse et d'une perspicacité remarquables. Richesse de la documentation d'abord : la presse a été abondamment utilisée (à l'exception de celle de tendance radicale toutefois) et la liste des journaux consultés est impressionnante ; des archives d'organisations, des papiers personnels ont été retrouvés – et l'on sait le temps et le travail que cela signifie. Richesse dans le contenu même de l'ouvrage ensuite : l'auteur s'est parfaitement assimilé tout ce qu'il avait lu, et la sympathie qu'il éprouve pour

son sujet a aiguisé sa compréhension et lui a permis de discerner des oppositions souvent voilées qui auraient échappé au profane. On peut dire que c'est sa sensibilité politique et religieuse qui l'ont guidé dans une documentation à la fois immense et lacunaire.

On eût toutefois souhaité que l'auteur donnât une définition des catégories politico-religieuses qu'il applique à son histoire : qu'entend-il exactement par catholicisme social, social-chrétien, chrétien-social et quelle différence fait-il entre ces termes, et surtout, ces concepts sont-ils empruntés à notre temps ou à l'époque étudiée, correspondent-ils réellement à des distinctions faites par les contemporains ou n'ont-ils été élaborés que plus tard ? Une explication à ce sujet aurait peut-être permis de dissiper passablement d'équivoques car, disons-le, nous avons souvent l'impression que ces différences sont introduites par l'auteur mais que, dans la réalité, du catholicisme social au christianisme social, il n'y a guère solution de continuité mais permanence d'une même politique, celle de l'Eglise, qui, selon le lieu et le temps, se modifie au gré des circonstances, quitte à entrer en conflit avec les franges extrêmes de ses fidèles.

Mais, sans vouloir résumer l'ouvrage, examinons dans ses grandes lignes le développement du mouvement chrétien social dans le Jura bernois. Dans les années 1891 à 1914, l'encyclique «*Rerum novarum*» ne trouvera pour ainsi dire aucun écho dans les cercles traditionnels du catholicisme jurassien ; enfermés dans leur refus de l'Etat laïque et ne songent qu'à lutter pour rendre à l'Eglise sa prééminence. Absorbés par leurs problèmes religieux et politiques, ils ne voient pas les profondes transformations sociales qui s'accomplissent : l'industrialisation provoque des changements dans la composition de la population : augmentation du nombre des protestants, accroissement de certaines villes et bourgades, dépeuplement d'autres régions. L'introduction de la machine dans l'industrie horlogère entraîne la formation de fabriques et la disparition du petit atelier familial traditionnel ; l'ouvrier supplante l'artisan ; l'horloger-paysan disparaît. Le syndicalisme horloger, peu à peu, s'affirme et se consolide. Mouvement très particulier, d'ailleurs, qui, souvent, pratique l'entente patrons-ouvriers pour résister à l'introduction de la machine et que les deux partis politiques cherchent à utiliser à leur profit. L'apparition d'un socialisme autonome conduira les catholiques à, pratiquement, s'allier à lui pour combattre les libéraux-radicaux sur le plan politique (un an avant la grève générale de 1918 encore, socialistes et catholiques s'uniront pour faire élire un socialiste au Conseil national !), alors que, sur le plan social, ils sont d'accord avec les seconds contre les premiers.

Mais, au début du XX^e siècle, cette situation change avec l'apparition d'un mouvement catholique ouvrier qui prendra ses distances tant à l'égard des conservateurs qu'à celui des socialistes. Il se manifeste essentiellement par le journal *L'Ouvrier*, qui paraît de 1902 à 1912 et que M. Prongué étudie de très près. Sa disparition, estime-t-il, n'a pas que des causes circonstancielles ;

elle est également due à ses contradictions internes, partagé qu'il était entre le catholicisme social et le nouvel esprit chrétien-social qui s'affirmait.

C'est pendant la guerre de 1914–1918 que se créèrent les premiers syndicats chrétiens en Suisse romande et que l'abbé Savoy, l'un de leurs animateurs, élabora sa conception de la corporation. Mais pour lui, il y a une séparation complète du social et du politique, abandonné au catholicisme conservateur. La grève générale de 1918 provoque le développement du mouvement syndicaliste chrétien qui se définit comme anti-socialiste. A la suite de la crise de 1921, naît la corporation horlogère des Franches-Montagnes. Elle se constitue en réaction à la concentration de l'industrie de la boîte et en réponse aux attaques de Charles Naine contre l'abbé Savoy publiées dans l'organe syndical. Mais ce mouvement se coupera progressivement de la vie professionnelle. En effet, dans le Jura Nord, le travail à domicile disparaît peu à peu ; les ouvriers abandonnent la terre, les exploitations agricoles se concentrent et des paysans protestants venus du Sud ou de l'ancien canton s'y établissent. Les différences entre les deux parties du Jura s'estompent et une nouvelle mentalité ouvrière apparaît. Les travailleurs qui avaient résisté à la syndicalisation passent peu à peu dans les rangs de la FOMH.

Pendant ce temps, sur le plan politique, les conservateurs jurassiens, débarrassés des derniers restes du Kulturkampf abolis entre 1918 et 1921, avaient éliminé le courant chrétien-social et absorbé l'activité du catholicisme social. La fondation d'une section du parti agrarien de l'ancien canton, s'appuyant sur les paysans bernois immigrés, fit peut-être plus que la grève générale pour faire comprendre aux catholiques jurassiens l'importance des questions économiques pour l'électeur, estime l'auteur. Dès lors, peu à peu, à côté de l'église paroissiale et du bureau de vote, apparut un nouveau point de rassemblement des catholiques : la profession. En 1920, se forme le Cartel jurassien de l'Union romande des travailleurs chrétiens, qui crée un secrétariat ouvrier permanent. Mais cette aile « progressiste » (les guillemets sont de M. Prongué !) du catholicisme jurassien est divisée en deux tendances : chrétienne-sociale et corporatiste.

Il nous est impossible de suivre l'auteur dans son récit qu'il poursuit jusqu'en 1961 ; les vicissitudes du mouvement sont telles qu'il est bien difficile d'en retracer brièvement les grandes lignes. On se bornera donc à deux remarques générales. Tout d'abord sur la permanence des mentalités, les images sociales continuant à déterminer le jugement et les attitudes à travers et malgré les changements politiques et sociaux, et alors que les circonstances qui les avaient fait naître ont disparu, parfois depuis longtemps. Ce phénomène, particulièrement sensible en milieu rural, n'est évidemment pas propre au Jura. Cette permanence des mentalités explique les luttes de générations et le contraste qui apparaît à certains moments entre les élites et les masses. Secondelement, le Jura bernois, au carrefour des influences françaises, allemandes et du reste de la Suisse, joue un rôle de marche : l'impact du catholicisme français y est constant ; de l'Allemagne lui vient la croyance en l'efficacité de l'organisa-

sation dont il trouve le modèle en Suisse alémanique. De cette diversité des influences, résulte l'originalité du mouvement. Mais, relève l'auteur, le Jura, «la première étincelle donnée, ... fait rarement figure d'animateur», laissant le soin à d'autres de développer les solutions originales qu'il a découvertes.

Genève

Marc Vuilleumier

PETER STETTLER, *Das außenpolitische Bewußtsein in der Schweiz (1920–1930).*

Bundesrat und öffentliche Meinung in Fragen schweizerischer Außen-

politik im ersten Jahrzehnt nach dem Beitritt der Schweiz zum Völkerbund.

Zürich, Leemann, 1969. 409 S., Karten, Zeittafel. (Beihefte der Schwei-
zerischen Zeitschrift für Geschichte, Heft 14.)

Das Schweizervolk hat bisher erst viermal über Angelegenheiten abgestimmt, die überwiegend außenpolitische Bedeutung hatten, 1884 über die «Kanzleikosten der Gesandtschaft in Washington» und dann innerhalb von weniger als drei Jahren über den Beitritt zum Völkerbund (1920), die Unterstellung von Staatsverträgen unter das Referendum (1921) und das Zonenabkommen (1923). Daraus erhellt die Bedeutung einer Untersuchung, die den Untertitel trägt: «Bundesrat und öffentliche Meinung in Fragen schweizerischer Außenpolitik im ersten Jahrzehnt nach dem Beitritt der Schweiz zum Völkerbund.» Die Diskussion über den Beitritt zum Völkerbund hat zu einer ungewöhnlichen Anteilnahme der breiten Öffentlichkeit an den Grundfragen unserer auswärtigen Politik geführt, in einer Intensität, die an die Auseinandersetzungen um den Gotthardvertrag am Vorabend des Ersten Weltkriegs erinnert. Mit dem bejahenden Volksentscheid schwand das Interesse nicht, vielmehr wandte es sich nun den ersten Auswirkungen der Mitgliedschaft und des Völkerbundes überhaupt zu. Nach den lebhaften, mehr theoretischen Erörterungen über das Wesen der differentiellen Neutralität brachten das An-sinnen des Völkerbundes, einer internationalen Schutztruppe zur Überwachung eines Plebiszits in Wilna, kaum ein Jahr nach dem Beitritt (1921), den Durchmarsch durch die Schweiz zu gestatten, der Ruhrkonflikt (1923), der Garantiepakt (1922–1923) und das Genfer Protokoll für die friedliche Beilegung internationaler Streitigkeiten schon bald praktische Schwierigkeiten. Die öffentliche Meinung war zum Teil bei diesen Fragen nicht weniger gespalten als der Bundesrat selber, wie etwa den Tagebuchaufzeichnungen von Bundesrat Karl Scheurer zu entnehmen ist. Bundesrat Motta hatte sich innerlich stark für den Völkerbund engagiert; seine hartnäckige Ablehnung ständiger parlamentarischer Kommissionen des Auswärtigen, in der Furcht, die Verantwortung würde unter der Teilung verwischt werden, erschwerte die nötige innere «Integration». Erst am Vorabend des Zweiten Weltkriegs konnte das Problem gelöst werden, das in der Nachkriegszeit, allerdings mit einer auf die Mitarbeit an der Landesregierung einschwenkenden Sozialdemokratie, die ursprünglichen Befürchtungen Mottas als unbegründet erscheinen ließ.

Die Allgemeine Geschichtsforschende Gesellschaft der Schweiz hat erstmals